



Aujourd'hui, 40 artistes sont porteurs du titre de **Peintre des armées, spécialité Air et Espace**. Le nombre des peintres agréés, est arrêté à 20, celui des peintres titulaires n'est pas limité. Après une première ébauche de l'Aéroclub de France, c'est en 1931 qu'est créé le « Corps des peintres, graveurs et sculpteurs du département de l'Air » par le ministre l'air Jean-Louis Dumesnil, et comporte alors deux artistes qui sont nommés, puis les promotions suivent.

Le titre de Peintre de l'air et de l'espace est accordé à des artistes consacrant une grande partie de leur talent à l'aéronautique et à l'espace. Ce titre purement honorifique n'accorde droit à aucune rétribution et n'ouvre droit à aucune commande de la part de l'État, mais permet certaines facilités et privilèges pour aller travailler sur les installations de l'armée de l'air. Les artistes sont en lien direct avec le centre d'études stratégiques aérospatiales de l'armée de l'air. Les peintres agréés sont assimilés, uniquement au titre du protocole, au grade de capitaine, les peintres titulaires à celui de commandant.

Un jury, constitué d'un officier de l'armée de l'air, de deux peintres titulaires, et de personnalités du monde artistique et culturel, est présidé par un officier général de l'Armée de l'Air et de l'Espace, qui soumet au Ministre des Armées la liste des candidats retenus pour cette nomination (Cf. le décret ministériel du 29 avril 1981) . Selon son approbation, les artistes seront agréés pour 3 périodes successives de 3 ans, puis titularisés après accord du jury.

L'artiste a obligation morale d'inclure dans sa production annuelle des œuvres à caractère aéronautique, servant la cause et le renom, du patrimoine de l'aviation militaire et civile. Il est autorisé à accompagner sa signature des ailes et de l'étoile, spécifique des peintres de l'air.

Le Salon des peintres de l'air et de l'espace, se tient tous les deux ans, généralement au **musée de l'Air et de l'espace du Bourget**. C'est le lieu et la manifestation privilégiée de leur engagement d'artiste. Il se déroule sous la haute autorité du Ministère des Armées.

L'association des Peintres de l'Air et de l'Espace a été créée en 1987, afin de développer des liens en toute indépendance avec des organismes d'État ou privés ayant une vocation aéronautique, de **se rapprocher du public** amateur en organisant des expositions collectives, de défendre les droits moraux et les intérêts matériels de ses membres et de permettre une communication accrue de leurs activités en France et à l'étranger. Un blog, une page Facebook et Instagram complètent sa présentation.



contact : presidentepoae@gmail.com

blog : <http://peintresairespace.blogspot.com>
https://www.instagram.com/peintres_de_lair/
<https://www.facebook.com/peintresdelair>